

 Hôpitaux Universitaires Genève	Prévention et contrôle de l'infection	MNC ; HCVE
	Approbateur : HCVE/BNBI/FMOA	Version 2.0
Désinfection étendue de local au départ patient-e – « code rouge »		
Processus : entretien de l'environnement	Sous-processus : VigiGerme®	Approuvé le : 10 février 2025

Gestion de l'environnement – chronologie et coordination des interventions

Définition

- La désinfection étendue des locaux se distingue de l'entretien de la chambre au départ du patient au *Tristel Fuse Surface* (notamment dans le cadre de la Mesure spécifique CONTACT PLUS) des manières suivantes :
- Elle est appliquée dans un lieu **INOCCUPÉ ET VIDÉ** du matériel mobile sur roues
- Elle s'applique également à la salle de douche, aux sanitaires et au sas attenant au lieu de soins, le cas échéant
- L'application de la procédure implique **une demande auprès des différents intervenants (Service de traitement du linge [STDL] et Service propreté et hygiène [SPH]) et la coordination de leurs activités respectives par l'équipe soignante**
- Elle comprend chronologiquement (voir rubrique ci-dessous *Interventions*) : l'évacuation du linge et des déchets, la dépose des rideaux privatifs, de fenêtres et de douche ; la fermeture de la chambre selon les recommandations spécifiques ; la désinfection des équipements et des dispositifs médicaux et leur sortie du lieu ; le bio-nettoyage des mobiliers, des surfaces horizontales et verticales

Indications

- Mpox suspectée ou confirmée : après le passage d'un patient dans un secteur d'hospitalisation, à la levée d'une Mesure spécifique ou au départ patient
- Micro-organisme émergent
- En cas de situation épidémique dans un secteur
- Sur **recommandation du service PCI** en cas de Mesure-s spécifiques CONTACT PLUS ou CONTACT PLUS et RESPIRATOIRE selon les éléments combinés suivants :
 - a) La clinique du patient en cours d'hospitalisation (e.g. diarrhées profuses avec souillure de l'environnement en cas de VRE)
 - b) Le-s sites de colonisation/infection (e.g. tractus respiratoire)
 - c) La condition du patient (e.g. trachéostomie)
 - d) La durée d'hospitalisation
 - e) La probabilité d'accueil ultérieur de patient immunosupprimé dans la même chambre qu'un patient VRE (e.g. concerne les unités d'hospitalisation du département de médecine essentiellement)

Outils disponibles

- Intrahug-Groupes-service traitement et distribution du linge – rideaux (<https://www.intrahug.ch/groupes/service-traitement-et-distribution-du-linge/pages/rideaux>)
- Ardoise de garde – autre - Propreté-Hygiène (Nettoyage URGENT des locaux)
- IntraHUG-Groupe-service-proprete-hygiene/page/nettoyage- Répartition des tâches (<https://www.intrahug.ch/groupes/service-proprete-hygiene/pages/repartition-des-taches>)

VigiGerme® : Agents infectieux ; maladies ; syndromes (<https://vigigerme.hug.ch/> > Outils pratiques)

Mesures de précautions à appliquer

- **Tout professionnel entrant dans le lieu à désinfecter revêt l'équipement de protection relatif à la-les Mesures spécifiques qui s'appliquent, jusqu'à ce que la présente procédure soit entièrement achevée**

- Aucun matériel ne sort de la chambre avant d'avoir été emballé (linges ; rideaux, déchets) ou (pré-) désinfecté (roues incluses)

Interventions

1) Demandes d'interventions – service traitement et distribution du linge (STDL) et service propreté et hygiène (SPH)

- Pour la dépose des rideaux auprès du secteur de site du STDL (Intrahug-Groupes-service traitement et distribution du linge – rideaux) (<https://www.intrahug.ch/groupes/service-traitement-et-distribution-du-linge/pages/rideaux>)
- Pour le bio-nettoyage de l'environnement auprès du responsable de secteur SPH (Intrahug-Groupes-service propreté et hygiène – nettoyage) (<https://www.intrahug.ch/groupes/service-proprete-hygiene/pages/nettoyage>)
 - Week-end et jours fériés de 08 :00 à 16 :00 sur le site Cluse-Roseraie en cas de besoin urgent : Cluse-Roseraie Nord 31949 ; Cluse-Roseraie Sud 31944

2) Tâches de l'équipe soignante

Déshabillage du lit / brancard/table et évacuation sans délai du linge hôpital dans un sac fermé, par la filière appropriée (! sac hydrosoluble et sac tissé en cas de MpoX ou de linge **saturé** par des liquides biologiques)

Élimination des déchets par la filière appropriée, y compris :

- Le matériel à usage unique et non utilisé (emballage non désinfectable*) introduit dans les armoires fermées chambre et des sanitaires attenants,
- Les emballages ouverts

*Nota : les emballages fermés en carton glacé et en plastique entrés dans la chambre peuvent être désinfectés par application et être remis dans le circuit de consommation ; les conditionnements en papier-plastique de matériel stérile ne peuvent pas être désinfectés et sont éliminés ; les emballages fermés entrés dans le sas peuvent être remis dans le circuit de consommation

3) Intervention STDL

Dépose et évacuation des rideaux dans un sac hydrosoluble fermé

4) Activités de bio-nettoyage des équipements et de l'environnement

Les activités de désinfection des équipements et de bio-nettoyage sont menées par les collaborateurs SPH et l'équipe soignante durant les horaires d'intervention du SPH, selon la distribution des activités d'entretien au départ-patient (Intrahug – groupes- service propreté et hygiène > Documents > Nettoyage) (<https://www.intrahug.ch/groupes/service-proprete-hygiene/pages/nettoyage>)

- 4.1 Le retraitement sans délai des dispositifs médicaux immergeables par immersion dans la solution désinfectante ad hoc ou par laveur-désinfecteur (*Méthodes pour le retraitement des dispositifs médicaux réutilisables*)
- 4.2 Le bio-nettoyage du mobilier-patient, la désinfection des surfaces des équipements et des dispositifs médicaux (roues incluses) avant leur sortie du lieu de soins par application de TRISTEL FUSE Surfaces
- 4.3 Le bio-nettoyage de toutes les surfaces horizontales, des surfaces verticales jusqu'à 1 m. 80 de hauteur par application du TRISTEL FUSE Surfaces (inclus les cadres et vitres des fenêtres/portes)
- 4.4 A la fin des activités, le matériel d'entretien utilisé pour la désinfection et le bio-nettoyage est désinfecté avant sa sortie du lieu, les textiles sont évacués sans délai par la filière habituelle (fermeture du sac quel que soit son niveau de remplissage et évacuation), les produits résiduels sont éliminés in situ par écoulement d'eaux usées
 - En l'absence d'écoulement d'eaux usées dans le lieu, les produits sont directement et sans délai éliminés dans l'évier du vidoir le plus proche

Levée de la Mesure spécifique

La signalisation de la-les Mesures spécifiques est retirée à la fin du bio-nettoyage de l'environnement par le dernier collaborateur intervenant dans la procédure